

aussi à nos vies, assurent les deux élèves de seconde. Sans leur pollinisation, plein de fruits et légumes n'existeraient pas ! » Et pour trouver du pollen sur le site, pas de souci ! « Le domaine du lycée fait 19 hectares, et en plus de la forêt sèche, nous avons un potager participatif », explique Xavier Gautier, enseignant et chargé de mission développement durable au vice-rectorat. Plusieurs ateliers – potager, recyclage des déchets – sont proposés aux lycéens tout au long de l'année,

« sur le principe du bénévolat et sur l'heure de midi. Il faut donc être motivé, mais nous avons à peu près une dizaine d'élèves à chaque fois. »

Implication. Plus de 1 000 arbres ont également été plantés mercredi matin. « C'est la cinquième année que nous plantons

de la forêt sèche, mais nous avons souhaité développer l'offre », confie Xavier Gautier. Ainsi, en plus des créations des élèves présentées, trois axes étaient proposés : la protection de l'environnement, via notamment l'association SOS Mangrove et le Conservatoire des espaces naturels, mais aussi la

gestion et la valorisation des déchets avec Trécodec et la CSP-Fidélío, ainsi que la maîtrise de l'énergie avec, par exemple, la présentation de la voiture électrique d'Enercal. Une trentaine de classes ont donc défilé toute la matinée sur les différents stands. « Une fois que les choses sont faites à

l'échelle de l'établissement, ça se fait plus facilement à l'extérieur, assure Xavier Gautier. L'idée c'est d'informer et d'impliquer les jeunes, que les gestes de développement durable deviennent normaux pour eux. »

Marion Le Roy

Photo Jacques

Ces élèves de seconde du lycée Jules-Garnier présentent la maquette qu'elles ont construite permettant de mesurer la consommation d'énergie d'une maison.

■ A noter

► **L'Association des marins et marins anciens combattants** tiendra sa prochaine assemblée mensuelle aujourd'hui, jeudi 30 avril, à 18 heures, à la Maison du combattant. Tous les adhérents et les futurs adhérents sympathisants qui désirent les rejoindre, sont cordialement invités. Pour tout renseignement, contacter le 76 07 86.

► **L'Union nationale des sous-officiers en retraite (Unsor)** tiendra sa prochaine réunion mensuelle le lundi 4 mai, à 17 h 30, à la Maison du combattant à Nouméa.

► **L'Amicale des anciens combattants d'outre-mer** organise comme tous les ans une cérémonie de commémoration de la fin des combats Diên Biên Phu. La cérémonie se déroulera au Carré militaire du cimetière du 4^e Km jeudi 7 mai, à 16 h 30.

■ **Social.** L'UPA-NC veut peser dans les discussions sur la protection sociale

Les artisans ont un agenda chargé

Retraite, mutuelle obligatoire, statut du conjoint ou couverture des accidents du travail... Pour l'Union professionnelle artisanale, la protection sociale des indépendants se joue en 2015.

« Pas question que ça se passe sans nous consulter. » Jean-Louis Laval, président de l'UPA, veut être clair. L'Union, qui revendique 600 membres au sein de l'artisanat du pays, participait hier à une table ronde sur la retraite des indépendants, plus que jamais au programme du gouvernement. Certains s'attendaient à un consensus, cela n'a pas été le cas : « On nous présente un projet presque prêt, auquel les chambres

consulaires ont été associées, mais pas ceux qui sont sur le terrain, les organisations patronales. » Au rattachement des travailleurs non salariés au régime de retraite de la Cafat, piste privilégiée par l'exécutif, l'UPA préfère la création d'une caisse dédiée. « Ou alors qu'on nous présente des études indépendantes et contradictoires qui justifient ce choix, pour l'instant elles n'existent pas, explique le président, réélu à la tête de l'organisation le 3 avril. On veut faire passer cette réforme dans la précipitation, mais toutes les options n'ont pas été envisagées, on n'a pas cherché à être innovant. »

Eviter la surcharge

Et si l'UPA tape du poing sur la table, c'est qu'elle voit 2015 comme une année charnière pour les artisans.

« On se félicite que des dossiers liés à notre protection sociale avancent enfin, poursuit le patron, à la tête d'une société de nettoyage et de traitement antiacariens, mais faisons les choses bien. Par exemple, quand on parle de retraite, il faut aussi parler du statut du conjoint, qui n'a pas été mis sur la table. » D'autres l'ont été : la mutuelle complémentaire obligatoire, de plus en plus évoquée, ou la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles des indépendants, « toujours oubliée par le Ruamm ». Jean-Louis Laval prévient : « Si on veut que ces réformes, nécessaires, soient acceptées et n'aboutissent pas à des surcharges intolérables pour les travailleurs non salariés, il faudra prendre le temps de la discussion. »

C.R.

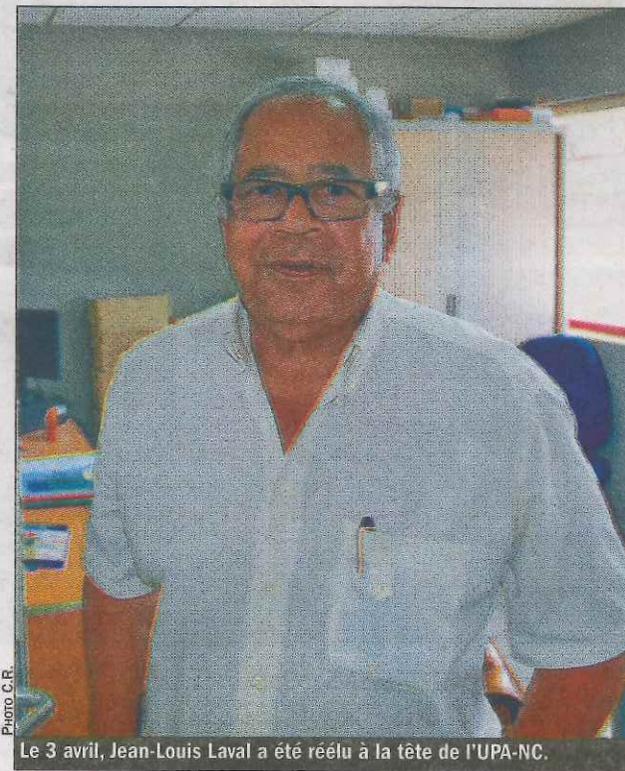


Photo C.R.

Le 3 avril, Jean-Louis Laval a été réélu à la tête de l'UPA-NC.